
Charte d'engagement

Conscients de l'impact des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur la planète, les signataires de la charte Green IT'up font le choix d'une démarche plus responsable et respectueuse de l'environnement dans l'utilisation de leurs technologies de l'information et de la communication.

Cet engagement passe notamment par la mise en œuvre des principes ci-dessous :

Encourager une évolution des comportements en interne concernant l'usage des TIC.

Faire évoluer le management et les comportements vers des attitudes plus responsables.

Assurer des engagements concrets de mise en œuvre de pratiques numériquement responsables.

Favoriser une politique d'achats numériques responsables.

Faire la promotion des pratiques Green IT mises en places dans sa structure.

Faire des technologies de l'information et de la communication (TIC) un levier de croissance durable.

Favoriser et encourager les activités à faible émission de Co2.

Promouvoir l'innovation des TIC durables.

Prendre en compte la durée de vie du matériel informatique.

Favoriser les ordinateurs portables moins énergivores que les ordinateurs de bureau.

Employer des serveurs plus efficaces dans leur consommation énergétique.

Dans la mesure du possible, utiliser des sources d'énergies renouvelables.

S'engager à améliorer :

- la durabilité du matériel informatique
- le recyclage des déchets d'équipement électriques et électroniques.

Favoriser la collecte de données et la transparence des coûts engendrés par les TIC.

Développer des modes de travail plus durables (téléconférences, dématérialisation...).

Déployer les TIC pour changer les comportements pouvant nuire à l'environnement (déplacements, surconsommation...)

Inciter le personnel à utiliser des outils de réunion à distance.

Développer des relations durables avec les parties prenantes de l'entreprise.

Ne pas cautionner le greenwashing.

Faire progresser les compétences internes en Green IT.

S'engager dans une démarche valorisant les circuits courts intégrant des produits et services de proximité à qualité égale.

Éteindre les ordinateurs de bureau en fin de journée, de même que les écrans.

Privilégier l'extinction (et non la mise en veille) pour le matériel qui ne demande pas un fonctionnement permanent.

Activer le réglage automatique de luminosité sur tous les équipements qui en sont équipés.

Inciter les clients à adopter un paiement électronique en ligne.

Choisir les logiciels en fonction de leur consommation énergétique.

Mutualiser les équipements qui peuvent l'être (imprimantes, scanners, postes...).

Favoriser l'utilisation de papier recyclé.

Favoriser le mode d'impression recto-verso.

Privilégier les impressions en noir et blanc.

Recycler les consommables d'impression.